

Séance du 15 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le 15 avril, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe GOLINVAL,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
27	21	26 Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

M. ADAM Pascal, Mme ANSART Mélanie, M. BOTTIAU Christophe, Mme BRONSART Estelle, Mme CABAREZ Nathalie, M. CARREZ Olivier, M. COLLET Eric, M. DE NOYETTE Philippe, Mme DEHON Ingrid, Mme DELAIRE Emeline, Mme DEMORTIER Léa, M. DEVALLEZ Jean-Pierre, M. GARY Nicolas, M. GOLINVAL Philippe, Mme HOCQUAUX Farida, Mme JABEL LAFOU Samia, Mme MANNINO Stéphanie, M. NOISETTE Patrick, Mme ROUSSEL Stéphanie, Mme TOURNAY Sabine, M. WALLOT Geoffrey

Procuration(s) :

Mme DENIS Séverine donne pouvoir à M. BOTTIAU Christophe, M. LIENARD Matthieu donne pouvoir à Mme ROUSSEL Stéphanie, M. MUNARI Eric donne pouvoir à Mme HOCQUAUX Farida, M. ROLI Jordan donne pouvoir à M. ADAM Pascal, M. WALLERAND Jérémy donne pouvoir à Mme DEMORTIER Léa

Date de la convocation
02 avril 2024

Étai(en)t absent(s) :

M. SAHLI Sadreddine

Date d'affichage
25 AVR. 2024

Étai(en)t excusé(s) :

Mme DENIS Séverine, M. LIENARD Matthieu, M. MUNARI Eric, M. ROLI Jordan, M. WALLERAND Jérémy

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
M. ADAM Pascal

25 AVR. 2024
et publication du
25 AVR. 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe GOLINVAL, Maire, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	248 006,50
- un excédent reporté de :	1 033 318,15
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 281 324,65
- un déficit d'investissement de :	269 296,37
- un déficit des restes à réaliser de :	119 583,87
Soit un besoin de financement de :	388 880,24

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	1 281 324,65
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	388 880,24
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	892 444,41
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	269 296,37

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Crespin

le(s) secrétaire(s) de séance



Le Maire,
Philippe GOLINVAL

(Signature of Philippe GOLINVAL)



Le Maire,
Philippe GOLINVAL

(Signature of Philippe GOLINVAL)

(Signature of the secretary)